

Tous les membres présents
Excusée Mme Lognon donne pouvoir à Mme Vincent
Secrétaire de séance Mme Carton

Avant de passer à l'ordre du jour M Dhaille signale que l'INSEE nous a communiqué le nombre d'habitants :

- Pour Crouy St Pierre 254
- Pour st Pierre à Gouy 77
- Total 331

1 subventions

- ✓ Pour les « Boucles du canton » 0.70 €uros/habitants
A l'unanimité
- ✓ AFM 30 €uros à l'unanimité
- ✓ Lettre de Mlle Meulin Elodie, demande de subvention de stage. Il est demandé à M Meulin présent qu'elle fasse un courrier avec le détail de ses frais, pour étudier sa demande à une prochaine réunion.

2 Cotisation SIVU

Il est demandé de 2.50 €uros/habitants pour compenser la TADEM que le SIVU ne touche plus.

Pour 11 voix

3 ATESAT

Concerne les interventions de la DDE pour un coût annuel de 76.73 €uros.

Pour 11 voix

4 SMIRTOM

- ✓ Délibération pour accepter 4 nouvelles communes.
Pour à l'unanimité
- ✓ Délibération pour la modification des statuts

Pour à l'unanimité

5 Délibération pour demande de subvention

- ✓ A la demande du Préfet refaire une demande de DGE, pour la mairie annexe de St Pierre à Gouy, avec lettre de motivation par le maire délégué

Pour à l'unanimité.

- ✓ De même au conseil général

Pour à l'unanimité

6 Prime au personnel

Confirmation de la décision du 12/12/2008 pour 2009

Coefficient 2 pour Mme Payen

Coefficient 3 pour M Daquin

Par contre pour Mme Viant qui était au Coefficient 1, demande pour 2009 a passer au Coefficient 2

Avant de passer au vote, M Leulier fait remarquer que nous sommes mal placés en dépenses de fonctionnement et que les charges salariales sont très élevées par rapport aux autres communes et que peu de celle-ci donnent des primes.

Pour 8

Contre 2

Abstention 1

7 Décision modificative

Mme Marcelle du trésor public demande de délibérer pour prélever au

chapitre 11, sur le compte 61521 3686 €uros

chapitre 12, sur le compte 6411 1411 €uros

5097 €uros

Et reporter ces montants au chapitre 12

Compte 6225 205 €uros

6451 1464 €uros

6452	1871 €uros
6456	146 €uros
6457	<u>1411</u> €uros
	5097 €uros

Pour à l'unanimité.

8 courrier de Mrs Goblet-Pécourt-Seguin de St Pierre à Gouy

Désirant cultiver une parcelle à St Pierre(terrain ARAPEJ) M le maire propose de faire un courrier donnant notre accord pour l'année 2010, demande à renouveler chaque année et préciser le droit de passage à Mme Lemaire
Pour 11

9 table de tennis de table

Nous l'avons reçue, prévoir l'emplacement. M Delory se charge de trouver celui-ci.

10 observations diverses

- le 1 avril 2010 remise des « Trophées sportifs »du canton à la salle de Crouy St Pierre. Avant le 31/01/2010 signaler s'il y a des sportifs à récompenser.
- Lecture de la lettre adressée au Préfet au sujet de la récupération de la TVA ; les travaux n'ayant pas encore réalisés pour 16019 €uros, malgré les commandes et les subventions accordées risquent de nous être défavorables pour 2010.
- Les délibérations du CM peuvent elles être photocopiées ? M Leulier donne une information qui ne correspond pas à ce que nous dit la préfecture-A revoir
- Archives de la mairie, ne seraient pas rangées correctement, M Delory dit que le rangement est prévu. M Leulier propose de contacter la CCOA pour employer un emploi aidé avec d'autres communes.
- M Dussaussoy signal que le syndicat d'eau a beaucoup d'impayés environs 20000 €uros. M Leulier signale que les fuites répétées sur St Pierre doivent être une perte sur leur budget et demande s'il n'y a pas possibilité de trouver une solution ?
- Sur la demande de Mme Lognon lecture par M le maire de sa lettre de démission à compter du 11/12/2009 avec demande de joindre

son courrier au compte-rendu.

-----fin de la séance à 19 h 30-----